



## VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

### ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu  
le lundi 28 mars 2011 à 20 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal,      Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN      Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien  
Secrétaire Communal

---

Hôtel de Ville  
Grand Place 39

## CONSEIL COMMUNAL

### REUNION DU LUNDI 28 MARS 2011

L'an deux mil onze, le vingt-huit du mois de mars à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mme. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE, Conseillers Communaux ;
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : les Conseillers MANZINI, LIEDS, Sandrine SAUVAGE et SNOECK.  
Monsieur le Conseiller DE SMET arrivera en cours de séance.

Avant d'aborder l'examen des points prévus à l'ordre du jour, le Conseil Communal, à la demande de Monsieur le Bourgmestre, respecte une minute de silence en la Mémoire de Monsieur Maurice Limbourg, ancien Echevin de 1970 à 1976.

***N.B : en raison de l'absence pour cause médicale d'une employée, un certain nombre de rapports n'ont pas pu être joints à cette convocation.  
Ils vous seront envoyés par mail dès ce lundi 21 mars 2011.***

**Avant-réunion :** réception en l'honneur de Miss Soignies Haute Senne 2011 et ses deux dauphines

Monsieur le Bourgmestre signale que ce 5 mars 2011, a eu lieu l'élection de Miss Soignies : Alicia FONTAINE, 21 ans de Soignies.

Sa première dauphine est Mademoiselle Elise LEJEUNE, 17 ans également de Soignies et sa deuxième dauphine : Lindsay DUBOIS, 17 ans, d'Ecaussinnes.

L'Assemblée accueille et fleurit les intéressées .

L'Assemblée aborde l'examen de ses points prévus, en séance publique, à 20 H 20 :

Tous les points seront adoptés à l'unanimité.

## SEANCE PUBLIQUE

## 1 FINANCES COMMUNALES

- A Acquisition d'une nacelle et d'un échafaudage par le Centre Culturel - Remboursement d'un subside extraordinaire
- B Acquisition de matériel avec l'aide du fédéral - Tuyaux de refoulement pour le service Incendie  
Programme 2009 - Financement par les fonds propres du boni extraordinaire  
Vote
- C Acquisition de casques de pompiers subsidiés par le fédéral - Programme 2010  
Financement par le boni extraordinaire - Vote
- D Libération participation I.D.E.A. pour les travaux de démergement de la Haine - financement de la quote-part de la Ville via le boni extraordinaire.  
Vote

Monsieur le Conseiller DE SMET entre en séance.

- E Subvention pour un projet en République Démocratique du Congo  
Convention de partenariat à conclure avec l'A.S.B.L. Carrefour Santé et Développement  
Dépense urgente et imprévisible - Ratification d'une décision du Collège du 14 mars

**Monsieur le Conseiller JEANMART** : j'ai à cet égard, un petit souci :  
La convention qui est proposée au Conseil Communal n'est pas celle qui a été présentée et discutée avec l'A.S.B.L.  
Le financement échelonné pose problème pour Carrefour Santé et Développement.

**Monsieur l'Echevin Daye** : ce dossier a été présenté à l'autorité subsidiaire par la Ville au nom de l'A.S.B.L.  
L'argent a déjà été versé à la Ville, nous devons veiller à ce que les dépenses correspondent aux activités présentées dans le projet.  
Nous avons pris ce dossier au vol mais nous devons respecter la légalité.  
Après analyse, Madame la Releveuse Communale et Monsieur le Secrétaire Communal ont suggéré de faire des versements échelonnés à l'A.S.B.L. à partir de documents justificatifs.  
Nous pensons qu'il s'agit d'une proposition prudente.  
C'est normal dans la mesure où la Ville est responsable par rapport au bailleur de fonds.

**Monsieur le Président** : ne vous inquiétez pas si les dépenses sont justifiées , la totalité du subside sera reversée à l'A.S.B.L.

- F     **IMPOSITIONS COMMUNALES**  
Tarif pour les prestations du service Incendie - Modification
- 2     FABRIQUE D'EGLISE**
- A     Fabrique d'Eglise St Nicolas à Henripont - Compte de l'exercice 2010  
Avis à émettre
- B     Fabrique d'Eglise St Géry à Braine le Comte - Première modification budgétaire de  
l'exercice 2011- Avis à émettre
- 3     REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE**  
**CIRCULATION ROUTIERE**  
**Règlements complémentaires sur le roulage**
- A     Création de zones d'évitement disposées en chicanes dans la rue du Chenois
- B     Création de passages pour piétons au carrefour des rue d'Horrues et des Postes
- C     Passage pour piétons rue des Etats-Unis, à son débouché sur la rue Hector Denis
- D     Passage pour piétons rue de l'Europe, à son débouché sur la rue d'Horrues
- E     Réservation d'un emplacement de stationnement sur la Grand-Place pour le  
discobus
- F     Extension de la zone 30 chemin du Ry à la Croix entre les deux débouchés du  
lotissement « St Hubert » à Hennuyères
- G     Réservation de 9 emplacements de parking dans le bas de la rue Emile  
Heuchon
- H     Placement de passages pour piétons rue Britannique à son débouché sur la  
Place de la Victoire et Place de la Victoire à son débouché vers les rues des  
Etats-Unis et de Serbie
- I     Placement également de passages pour piétons dans la rue de l'Industrie à  
son débouché sur la rue Neuve et dans la rue Neuve à son débouché sur la  
rue de l'Industrie.
- J     Placement de passages pour piétons rue Jean Pluchart, rue Docteur Oblin et  
rue des Plantes à leurs débouchés sur la rue Emile Heuchon

K Placement d'un passage pour piétons rue de la Braînette à son débouché sur la rue Emile Heuchon et rue des Frères Dulait à son débouché sur la rue Neuve

**Monsieur le Conseiller DE SMET** : pour se rendre à l'école Normale, beaucoup d'étudiants venant de la Ruelle à Coquelets traversent la rue de l'Europe pour aller vers la rue Georges Reynens.  
Ne serait-ce pas utile de prévoir un passage pour piétons à cet endroit ?

**Monsieur le Président** : je vais demander leur avis à nos Conseillers en Mobiltié.

L Réservation d'un emplacement pour handicapé rue d'Horrues, le long de l'immeuble n° 189.

M Délimitation de deux aires de stationnement à l'avenue de la Houssière entre les rues de la Ferme Bucho et du tunnel

N Organisation du stationnement sur l'accotement rue des Ardennes le long des immeubles n° 77 et 79

#### 4 INVESTISSEMENTS

A Travaux de restauration de monuments funéraires dans le cadre de l'opération subsidiée « Nos mémoires vives ».  
Décision de principe - Approbation des conditions du marché

B Travaux de remplacement de l'éclairage et des faux-plafonds de l'école communale d'Hennuyères - Phase I.  
Décision de principe - Approbation des conditions du marché

C Travaux de rénovation et d'extension de l'Hôtel de Ville  
Approbation du cahier des charges établi par l'auteur de projet  
Décision

**Madame la Conseillère Simon** : pendant ces travaux, je voudrais être certaine que le public continuera à avoir accès à nos guichets sans être trop contrarié.

Allez-vous prévoir des bureaux « portacabine » sur la Grand-Place ?

**Monsieur le Président** : a priori, ce ne sera pas nécessaire car les travaux se feront par phase. La salle des mariages pourrait par exemple servir de bureaux.

**Monsieur l'Echevin Daye** : si nous devons prévoir des connexions informatiques, le crédit est déjà prévu à notre budget.

D Appel à projets  
 Mise en conformité et embellissement des cimetières wallons  
 Création d'une parcelle des étoiles dans le cimetière de Braine le Comte  
 Demande de subsides

E Création de 3 zones à inonder afin de protéger le centre-ville  
 Approbation du cahier des charges établi par l'auteur de projet  
 Décision

**Monsieur le Conseiller Jeanmart** : félicitations au Collège d'enfin nous amener ce dossier.

J'ai deux questions : la première concerne l'acquisition ou non des terrains et la seconde est plus fondamentale : pourquoi seulement trois zones ?

**Monsieur le Président** : oui, nous allons devenir propriétaires des trois zones concernées.

C'est vrai qu'au départ l'auteur de projet avait imaginé plus de zones de retenues, de commun accord avec la Région Wallonne, nous avons retenu les trois zones principales.

Elles se feront dans le respect tant de l'environnement que des exploitations agricoles.

F Création d'un espace polyvalent pour l'E.I.C.B et l'Académie à la rue Britannique  
 Convention d'honoraire à passer avec un auteur de projet et un coordinateur sécurité et santé  
 Décision

G Centre 9 à Petit Roeulx - Renforcement du compteur électrique et installation d'un système d'extinction automatique pour la hotte.  
 Ratification de 2 crédits d'urgence votés le 14 mars par le Collège

H Travaux d'aménagement des terrains du Poseur (aménagement d'un terrain synthétique et 2 terrains en gazon naturel, abords et mobilier urbain).  
 Décision de principe - Approbation des conditions des marchés.

**Monsieur le Conseiller DE SMET** : s'agit-il d'un simple nivellement pour les terrains en gazon naturel ?

**Monsieur l'Echevin Daye** : non, nous allons aussi aménager les abords.

**Monsieur le Conseiller DE SMET** : quid de l'éclairage ?

**Monsieur l'Echevin Daye** : ce dossier traîne depuis 2010 auprès du Ministre de la Région Wallonne en charge des Sports.  
Si vous pouvez intervenir...

- I Plan triennal 2008 - Travaux d'amélioration et d'égouttage des rues du Planois et du Ronchy à Hennuyères  
Avenant au contrat d'honoraire de surveillance des travaux par l'I.D.E.A.  
Approbation

**Monsieur le Président** : nous ne sommes pas du tout content de la surveillance exercée par l'Intercommunale qui est notre partenaire pour les travaux aux rues du Planois et du Ronchy à Hennuyères.  
Nous vous demandons donc de retirer ce point.  
Nous vous proposons une autre formule : l'engagement d'un collaborateur agent technique D7 qui assurera, à moindre coût, la surveillance de ce chantier et d'autres chantiers de la Ville.

- J Plan Mercure 2008 - Travaux d'aménagement de la rue du Pire  
Découverte en cours de chantier d'un égouttage vétuste  
Présentation de l'avenant au contrat avec l'entreprise Jouret

L'urgence est déclarée à l'unanimité des Membres présents pour voter le point suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la séance :

- K Service Incendie - Réparation et grand entretien de l'auto-échelle STW107 -  
Décision de principe - Vote

## 5 ACQUISITIONS

- A Acquisition d'un nouveau camion équipé d'une grue et d'une benne  
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.
- B Acquisition d'une nouvelle camionnette avec benne basculante et système d'arrosage pour le service des Espaces Verts  
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- C Acquisition d'une nouvelle camionnette avec benne basculante pour le service des Travaux.
- D Achat d'un défibrillateur externe automatique pour la salle Baudouin IV  
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- E Service Incendie - Programme d'acquisition de matériel pour la période 2002-2007 étendue à 2010 - Modification

**6 URBANISME**

Projet de construction de 6 appartements rue du Sans-Fond , aménagement des abords

Demande introduite par la S.C.R.L. Haute Senne Logement  
Avis à émettre (sous réserve).

**Monsieur le Président** : ce point est également à retirer car Haute Senne Logement a retiré son projet et va revoir sa copie.

**7 PATRIMOINE COMMUNAL**

A Location d'un nouvel ensemble immobilier (garages) sis rue des Frères Dulait pour les véhicules communaux et leur stockage des objets ayant fait l'objet de saisie.  
Approbation du bail pour l'année 2011

B Rénovation urbaine - Acquisition d'un ensemble immobilier sis 24 rue de Mons et rue Adolphe Gillis appartenant à Madame Grandmaire veuve Mauroy  
Approbation du projet d'acte d'achat (sous réserve de l'approbation préalable de la Région Wallonne du périmètre définitif de la rénovation urbaine)

C Acquisition pour cause d'utilité publique d'une habitation et d'un jardin sis rue de Turenne, 4 appartenant à Madame Nathalie Horlait.  
Décision - Acceptation de la promesse de vente et du projet d'acte d'achat.  
Vote d'un crédit d'urgence - Ratification

**8 PLAN DE COHESION SOCIALE**

Rapport d'activités 2010 et prévision budgétaire 2011  
Rapport financier et déclaration de créance  
Approbations

**9 SEANCE DU 7 FEVRIER 2011**

Procès-verbal - Approbation.

Le Conseil corrige le nom des personnes présentes et approuve, sans remarque, le procès-verbal de la réunion précitée.

**10 INFORMATIONS**

A Finances communales - Budget de l'exercice 2011 - Arrêté d'approbation

B Finances communales - Arrêt du budget ordinaire de la Régie Foncière pour l'exercice 2011 - Approbation du 17 février 2011 du Collège du Conseil Provincial

C Commission locale pour l'énergie  
Rapport d'activités pour l'année 2010

D Information sur les subsides obtenus entre 2007 et 2011 -  
Rapport de Monsieur l'Echevin Fievez



**11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**

Le Collège répond alors à l'interpellation du 25 mars 2011 de Monsieur le Conseiller Jeanmart au sujet du projet V.A.P. (Voitures à plusieurs)

En ce qui concerne la question de ce jour des Conseillers Manzini et Simon au sujet des projets de S.U.L., Monsieur le Bourgmestre rappelle le règlement d'ordre intérieur qui précise que les questions doivent parvenir à la Ville avant 10 H 00 et que celle-ci a été reçue à 11 H 35.

Cette question sera donc examinée le 2 mai prochain.

**Madame la Conseillère Simon** : je prends acte de votre formalisme.

Je rappelle toutefois qu'alors l'ordre du jour du Conseil Communal n'a pas toujours été affiché à l'Hôtel de Ville, nous n'avons pas demandé l'annulation des réunions. Pourquoi tout d'un coup, ce formalisme excessif ?

**Monsieur le Président** : ce règlement vous l'avez voté avec nous.

Aujourd'hui c'est 11 H 35, demain ce sera 14 H 00 ou 18 H 00 !

Le huis clos est alors prononcé pour la suite des points prévus à l'ordre du jour :

**HUIS CLOS****12 PERSONNEL COMMUNAL**

Personnel ouvrier - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier

Personnel administratif - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une employée d'administration

**13 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**

**A** Ecole d'Hennuyères

Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

**B** Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

**C** Notification d'une absence pour formation d'une institutrice primaire

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

**14 E.I.C.B . - PERSONNEL**

**A** Désignation à titre temporaire de chargés de cours de législation

Décision

**B** Notification d'un congé de maladie d'un professeur de néerlandais

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

- 15 INSTITUT TECHNIQUE COMMUNAL MIXTE. PERSONNEL**
- A Démission d'un professeur de cours généraux  
Admission à la pension
- B Démission d'un professeur d'habillement  
Admission à la pension
- 16 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL**
- A Promotion au grade de premier sergent (Gino Slagmeulder et Fabrice Varlet)  
Décisions
- B Promotion au grade de sergent  
Décision
- C Démission d'un sapeur-pompier  
Acceptation
- D Licenciement d'un sapeur-pompier  
Décision

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 47.

DONT PROCES-VERBAL

Le Secrétaire Communal,

PAR LE CONSEIL

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX